



Depot bilan auto entrepreneur

Par **flour claudine**, le **18/06/2010** à **17:56**

Bonjour, j'ai créé un autoentrepreneur et ça ne marche pas j'ai des dettes envers des fournisseurs. puis-je en tant qu'auto entrepreneur déposer mon bilan que vont devenir les dettes des fournisseurs je commence à voir arriver les huissiers et je ne touche qu'une pension d'invalidité dont le montant est de 593 euros par mois. j'ai des dettes au total pour 20 000 euros que dois-je faire? je suis seule et je n'ai pas envie d'aller en prison je suis au bout du rouleau la meilleure solution serait que je mette fin à mes jours..... mais je ne voudrais pas que les dettes se retournent contre mes enfants qui sont majeurs et qui travaillent et qui n'ont rien à voir avec mon auto entrepreneur. un avocat peut-il me répondre ? avec tous mes remerciements. salutations distinguées. claudine FLOUR.